



St. Sulpice, le 29 mai 2021

Assemblée générale ordinaire des Vert.e.s de l'Ouest lausannois à St. Sulpice et par vidéoconférence, le 29 mai 2021

1. Allocution de bienvenue et liste de présence

Charles ouvre l'assemblée à 17h45 souhaite la bienvenue aux participant.e.s. Il remercie Monsieur Jean-Pierre Jaton, ancien Municipal de St. Sulpice et qui a contribué à la création du groupe Vert.e.s dans cette commune. Monsieur Jaton souhaite la bienvenue aux membres, présent.e.s ou en ligne. Charles reprend la parole et rappelle les règles imposées par la vidéoconférence.

Il y a 18 personnes présentes sur le lien Zoom, **à savoir :**

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 31 octobre 2020

La parole n'est pas demandée. Il est adopté à une large majorité avec remerciements à son auteur.

3. Admissions / Démissions

Depuis le 31 octobre 2020, la section a gagné une septantaine de membres et en compte aujourd'hui 185. Etienne Vermeulen demande s'il est nécessaire de créer des sections communales. Charles rappelle le fonctionnement actuel et précise que le comité se posera la question, compte tenu de l'évolution du nombre de membres.

4. Élections communales 2021

Il y a eu 81 élu.e.s dans les législatifs et 7 élu.e.s dans les exécutifs lors des élections communales (au lieu d'env. 25 resp. 3 lors de la législature précédente), soit des augmentations de 264 %, resp. 233 %. Charles détaille les résultats pour chaque commune, en particulier pour les communes dans lesquels de nouveaux groupes ont été élus.

Il cède la parole à Alexandre Brélaz, qui apporte quelques compléments à propos du RESOC, le réseau écologique et socialiste de Crissier. Les deux Verts de la liste ont été particulièrement bien élus. Il conclut en précisant qu'il y a encore un grand potentiel à Crissier.

Charles Koller passe ensuite la parole à Jean Ceppi, nouvel élu à la Municipalité de Chavannes, qui commence par expliquer le contexte de création du groupe des Vert.e.s de Chavannes. Il remercie les Vert.e.s de l'Ouest lausannois pour leur soutien. Il souligne la bonne entente avec le PS de Chavannes et l'alliance de gauche qui en est ressortie grandie.

Charles reprend la parole et rebondit sur les propos de Jean concernant le partage d'idées entre les communes par le biais des Vert.e.s de l'Ouest lausannois.

5. Rapport du comité

Charles présente les principaux chiffres depuis la dernière assemblée générale. Le comité s'est réuni à 3 reprises. Il s'est focalisé sur les élections communales 2021. Le budget de ces élections a été d'environ CHF 80'000.- Les coûts ont été supérieurs au budget. Charles les détaille, en expliquant que les dépenses ont été globalement plus importantes en raison notamment de la création d'un groupe à St. Sulpice, d'une erreur de distribution de la poste, de l'absence d'alliance à Ecublens et de nouvelles actions en raison de la pandémie de Covid-19.

En raison de ces dépenses inattendues, il a été nécessaire de demander un prêt de CHF 15'000 au canton, lequel sera remboursé par les nouvelles entrées apportées par les élu.e.s d'ici à début 2022.

Un.e membre souhaite le détail des comptes. Ces éléments seront traités avec les comptes 2021, qui seront votés lors de l'Assemblée générale 2022. Un.e membre demande si les comptes peuvent être publiés. A première vue, il n'y aura pas d'obstacles. La trésorière précise qu'il n'y pas eu de dons externes.

6. Rapport des groupes communaux (Bussigny, Écublens, Prilly et Renens)

a. Bussigny

Catherine Calenzis Robert revient sur deux points saillants, à savoir la vente des réseaux d'eaux d'électricité. Elle rappelle le fonctionnement de l'échiquier politique. Le PSIG, réunissant la gauche, a désormais 35 élu.e.s au Conseil communal et 3 élu.e.s à la Municipalité, dont Catherine Calenzis Robert. Pour la première fois de son histoire, Bussigny a donc une Municipalité de gauche.

b. Ecublens

Le présent rapport, rédigé par Nicolas Morel, couvre la période juin 2019 – mai 2021, par omission de l'AG du 31 octobre 2020. Il concerne essentiellement les activités au Conseil communal d'Ecublens, qui ont été fortement perturbées par la pandémie de Covid-19.

Néanmoins, les élections communales de mars 2021 ont également représenté une activité importante pour le groupe. Le résultat, au niveau du conseil communal, est très positif (nous passons de 9 à 13 conseillères et conseillers, sur les 75 membres du conseil). Durant la précédente législature, il y avait 3 groupes politiques importants (en nombre !), soit le PSIG, le PLR et Forum), et 2 plus petits groupes (Verts et UDC, avec 9 membres chacun). Dorénavant, il y a un groupe plus important (toujours en nombre !), soit Forum, puis 3 groupes d'importance comparables (PSIG, PLR et Verts, et un petit groupe, l'UDC (5 membres, à la limite du nombre nécessaire pour former un groupe politique). Au niveau de la municipalité, nous n'avons malheureusement pas pu placer deux municipaux Verts (grâce au PSIG...), mais continuons avec notre municipale de la législature précédente.

La liste ci-dessous résulte d'un choix quelque peu subjectif, et pas du tout lié à l'importance financière du sujet. Elle n'est pas chronologique.

- L'étude et la construction d'un nouveau bâtiment sur la place des sports du Croset, en remplacement de la buvette vétuste existante (il a fallu batailler contre ceux qui voulaient un bâtiment au rabais);
- Le raccordement du site scolaire du Pontet au réseau de chauffage à distance ;
- Le plan lumière de la commune d'Ecublens et une interpellation (Verts & PSIG) sur la pollution lumineuse ;
- Le bannissement du plastique à usage unique (avec les limitations de l'action politique sur les acteurs commerciaux privés, dans notre système beaucoup trop libéral sur le plan économique) ;
- Le réaménagement de la place du Motty (là, il a fallu batailler contre ceux qui voulaient conserver les places de parc, pourtant remplacées par un nouveau parking à 200 mètres) ;
- Une révision du plan d'affectation communal (peu de modifications, au vu de l'élaboration en cours du Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois (PDI-OL), et l'adoption du Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois (PDI-OL) au niveau de la commune d'Ecublens ;
- Une passerelle mobilité douce sur la route de la Pierre, sur le trajet de la "Voie Verte" (qui n'existe pas encore, et dont le tracé n'est pas encore défini précisément) ;
- Plusieurs discussions sur le projet pharaonique de jonction d'autoroute à Ecublens, imposé par l'office fédéral des routes (OFROU) ;

- Le plan d'affectation de la zone "En Mapraz", dont le soussigné tire un bilan mitigé ;
- La rénovation d'un bâtiment scolaire du Pontet, le collège Mars ;
- Une étude en vue de la réalisation d'un plan climat communal (les climato-sceptiques du Conseil communal ont essayé d'affaiblir le projet) ;

L'arrivée dans le groupe des Verts d'Ecublens de nouvelles forces devrait nous permettre de promouvoir quelques activités en-dehors du conseil communal. Nous y réfléchissons dans un avenir proche !

c. Prilly

Olivier Amblet commence par revenir les élections communales 2021, qui ont été un véritable succès avec 21 élu.e.s au législatif et 2 élu.es à l'exécutif. Ensuite des difficultés dans le cadre de l'élection à la syndication avec le PS, des discussions sont en cours pour que l'alliance de gauche fonctionne pour la prochaine législature.

Il revient ensuite sur les postulats déposés auprès du Conseil, l'un sur l'économie de proximité et l'autre sur les îlots de chaleurs. De nombreuses interpellations et questions ont également été déposées, notamment s'agissant des déboires du CSM, du développement du quartier de Malley des incivilités routières (sonores notamment) et de la gestion du réseau d'éclairage. Il liste ensuite les différents projets urbanistiques développés récemment à Prilly. Il revient encore sur le développement de la MULE. En conclusion, il annonce des réflexions sur l'organisation du groupe, ensuite de son importante croissance.

d. Renens

Jonas Kocher rappelle qu'il a la présidence du Conseil jusqu'au 30 juin. Il revient ensuite sur les élections communales, en rappelant l'élection de Tinetta Maystre au premier tour et Nathalie Jaccard au second tour. Il détaille ensuite l'organisation du groupe pour la législature 2021-2026.

Il cède la parole à Tinetta Maystre qui revient sur la finalisation du plan directeur intercommunal (PDI), qui a désormais été accepté par les huit communes de l'Ouest lausannois. Renens a anticipé en engageant les premières démarches de révision de son plan d'affectation. Elle conclut sur l'inauguration récente du Rayon Vert, les travaux préparatoires du tram et se réjouit de l'arrivée de Nathalie Jaccard de la Municipalité et de l'augmentation du nombre d'élu.e.s au Conseil.

7. Rapport de nos deux députées au Grand conseil

a. Rebecca Joly

La députée revient sur son postulat de revenu de transition écologique, qui a été renvoyé au Conseil d'État. Une autre intervention de Rebecca Joly concernant la péréquation intercommunale a également été renvoyé au Conseil d'État. Elle a également travaillé de concert avec Nathalie Jaccard sur la loi cantonale sur les loteries, notamment s'agissant de l'allocation des fonds. En conclusion, Rebecca Joly a été très occupée par la révision de la législation sur le patrimoine bâti.

b. Nathalie Jaccard

Voici des nouvelles et un bilan des divers objets que j'ai déposés au Grand Conseil et de mes activités :

La motion « **Lutter contre la pauvreté : une bataille avec une stratégie, s'il vous plaît** » qui demandait entre autres une politique cantonale coordonnée avec la mise en place d'un observatoire et d'une stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté avec notamment comme axes principaux :

L'accès facilité à la formation et à la formation continue, l'encouragement précoce pour les enfants, une meilleure conciliation de la vie de famille et de la vie professionnelle. Ainsi que des échanges pour développer et tester des approches innovantes, une formation plus efficiente des futures travailleuses sociales et travailleurs sociaux et une meilleure compréhension de certains mécanismes.

A été débattue en commission où elle a été transformée en postulat puis acceptée à une large majorité en plénum malgré un désintérêt de la droite.

Le postulat « **PlasTique-tac-tic-tac...** » ton temps est compté a enfin été débattu en plénum en février 2021 alors que la commission s'était réunie en janvier 2020... Cet objet demandait la mise en place d'un ensemble de mesures visant à bannir l'usage du plastique à usage unique dans l'administration cantonale et parapublic ainsi que pour toutes les manifestations qu'elle organise, subventionne ou autorise. Et de mener une réflexion pour qu'à terme ces objets soient également bannis sur l'ensemble du territoire vaudois. Ce postulat a été renvoyé à l'unanimité au Conseil d'État

Quant au postulat : Des mesures efficaces contre le festival des déchets dans le lac qui demandait que la délivrance d'une autorisation de manifestation soit soumise à un concept de gestion des déchets sur le même modèle des concepts de sécurité qui devrait décrire ce qui serait entrepris pour limiter et réduire les déchets ainsi qu'un plan de nettoyage du site, mais également des abords et lorsque cela se passe au bord du lac le nettoyage des rives et enrochements. Il demandait également que les organisateurs puissent bénéficier de matériels didactiques de prévention et de prise de conscience de la nécessité d'avoir des bonnes pratiques et de respecter le lac qui lui aussi souffre du « jeter sauvage » d'objets en tous genres et de réfléchir avec des organisateurs connus pour trouver des solutions communes.

Ce postulat a été vivement combattu par la droite mais son renvoi a finalement été accepté à une courte majorité.

Suite à la débâcle financière de la Fondation de Beaulieu à Lausanne, une commission d'enquête parlementaire (CEP) avait été demandée mais finalement refusée par le plénum. A la demande du PS et des Vert.e.s la commission de gestion s'est vue confier un travail d'investigation, pour déterminer notamment si les fonds publics cantonaux ont été utilisés conformément à ce qui avait été annoncé, de déterminer si le Canton et ses représentants dans la Fondation de Beaulieu ont suivi et contrôlé l'usage des fonds publics cantonaux mais également de déterminer si des erreurs de gestion ont été commises par le Canton et si oui par qui. Une délégation de la COGES a été nommée pour cet exercice, dont je suis la représentante pour les Vert.e.s.

Toujours au chapitre de la commission de gestion, je me suis vue confier la vice-présidence de cette commission. Et pour l'exercice 2020, j'ai été la rapportrice de la sous-commission du DFJC.

Enfin, à travers une interpellation « **Chicha, ça va pas tant que ça !** » je me suis inquiétée des dangers et des conséquences sur la santé de la chicha tout particulièrement auprès des jeunes chez qui, c'est devenu une mode.

Un narguilé revient à inhaler 125 fois plus de fumée qu'une cigarette, 25 fois plus de goudron, 10 fois plus de monoxyde de carbone et 2,5 fois plus de nicotine. Le Conseil d'État a répondu qu'il entend être attentif au suivi de ce dossier et cette problématique sera intégrée en 2022 dans la conception du prochain programme cantonal de lutte contre le tabagisme.

Pour terminer, j'ai plusieurs projets de dépôts comme un postulat pour lutter contre le littering, des interpellations, sur : la gestion des stocks alimentaires et de leurs déchets dans les cuisines du CHUV. Sur les structures à disposition pour les mineurs qui s'adonnent à la prostitution ou ceux qui ont suite à des parcours de vie douloureux des déviations des comportements sexuels. Et demander si le Canton de Vaud pense copier l'opération récolte des pesticides chez les privés sur le modèle de ce qui a été fait dans le canton du Jura. Je me réjouis de vous en donner des nouvelles lors de la prochaine AG.

8. Rapport de la trésorière

Danièle Petoud commente les comptes 2020, par rapport au budget 2020 :

- S'agissant des élections communales, la plus-value est notamment due à l'opération « Rejoignez-nous ».
- S'agissant du régime des rétrocessions, elle rappelle qu'il se fonde sur le fichier des membres du canton et qu'il est donc nécessaire d'actualiser le fichier de la section.
- S'agissant du festival du film Vert, la différence est due à la situation sanitaire, qui ne permettait pas l'installation d'une buvette.
- S'agissant des frais divers, il s'explique notamment par l'achat de bons Qoqa au GRAMM et des repas de soutien, des 10 ans des Vert.e.s d'Ecublens, etc.
- S'agissant des cotisations, des rappels doivent encore être envoyés.
- S'agissant des dons, la trésorière remercie les donatrices et donateurs.

En conclusion, l'exercice 2020 s'est soldée sur un bénéfice plus important que budgété.

9. Rapport des vérificateurs des comptes

La trésorière donne lecture du rapport des vérificateurs, qui est annexé au présent procès-verbal. L'assemblée générale accepte les conclusions du rapport des vérificateurs à l'unanimité.

10. Budget 2021 (adapté) et budget 2022

a. Budget 2021 (adapté)

La trésorière explique qu'il a une confusion dans les documents remis puis revient sur les raisons qui ont imposé la réactualisation du budget 2021. L'augmentation du budget est très majoritairement lié aux élections communales 2021 et à la nécessité d'adapter la campagne par de nouvelles actions en raison de la situation sanitaire. De nouvelles recettes sont attendues ensuite de l'augmentation du nombre d'élu.e.s. Le nouveau budget prévoit ainsi une perte de CHF 51'000. Compte tenu de la fortune de la section, un prêt a été nécessaire mais pourrait aisément être remboursé. Il est accepté à une large majorité. La trésorière adresse encore ses sincères et vifs remerciements à Charles pour tout le travail effectué.

b. Budget 2022

La trésorière présente le budget 2022. Elle précise que le budget des élections cantonales est principalement assuré par le canton mais qu'une ligne est tout de même prévue pour des actions à l'échelon de la section. S'agissant des recettes liées aux charges des membres dans les municipalités, il ne s'agit à ce stade que d'une estimation. Le budget 2022 prévoit ainsi un bénéfice de CHF 24'000. Il est accepté à une large majorité.

11. Fixation des cotisations 2022 pour les membres

Le comité propose de garder les mêmes montants que l'année précédente, soit :

Individuel :	CHF 110
Couple :	CHF 140
Étudiant.e/AVS/AI/Chômeur :	CHF 55
Sympathisant.e	CHF 55

Les cotisations sont acceptées à une large majorité.

12. Fixation du montant de la cotisation des élu.e.s pour 2022



St. Sulpice, le 29 mai 2021

Le comité propose une cotisation de 140 pour chaque élu.e dans des législatifs communaux. La proposition est acceptée à une large majorité.

13. Élection du comité

Se présentent au comité :

- *Pour Ecublens* : Charles Koller, Danièle Petoud et Nicolas Morel ;
- *Pour Renens* : Tinetta Maystre, Nathalie Jaccard et Jonas Kocher ;
- *Pour Chavannes-près-Renens* : Jean Ceppi, Yolán Menoud et David Boulaz ;
- *Pour Prilly* : Maurizio Mattia et Rebecca Joly ;
- *Pour Bussigny* : Catherine Calenzis Robert

Les membres du comité sont élu.e.s à une large majorité.

14. Élection du président ou de la présidente

Charles Koller est candidat à sa réélection et est réélu à l'unanimité. Tinetta en profite pour lui adresser ses vifs et sincères remerciements

15. Élection des vérificateurs ou vérificatrices des comptes

Sont candidat.e.s :

- Blaise Drayer et Pierre Dufay comme titulaires ;
- Monique Duplan comme suppléante.

Les vérificateurs et vérificatrice sont élu.e.s à une large majorité.

16. Festival du film Vert–bilan édition 2020 et perspectives 2021

L'édition 2020 a déjà été abordée préalablement durant l'Assemblée générale. Charles rappelle qu'il s'agit d'un événement qui tient vraiment à cœur du comité.

17. Activités / événements 2021

Charles annonce que le comité souhaite organiser une journée pour échanger et créer des liens, à l'automne (en fonction de l'évolution de la situation sanitaire). D'autres idées de membres sont toujours les bienvenues.

18. Élections cantonales 2022

Charles annonce les principales échéances. Le premier tour aura lieu le 20 mars et le dépôt des listes est fixé à fin janvier. Le district de l'Ouest lausannois dispose désormais de 15 sièges. Les Vert.e.s de l'Ouest lausannois peuvent légitimement espérer voir leur députation augmenter.

19. Divers

Olivier Amblet se demande s'il ne serait pas judicieux de prévoir des démarches au niveau de la section voir au niveau cantonal avec le développement des plans climat dans les communes.

Jonas Kocher craint que la démarche soit tardive car la plupart des plans climat seront prochainement soumis aux différents législatifs, d'une part, et que les besoins sont différents selon les communes, d'autre part.

Danièle Petoud complète en précisant qu'il s'agit d'un sujet complexe et que les grandes communes ne bénéficient pas d'un appui cantonal. Elle est favorable à ouvrir une discussion au sein du comité. Elle est d'avis qu'une discussion permettra de garantir une base commune et cohérente entre les différents plans. Charles abonde dans le même sens et trouve pertinent d'engager un travail de vulgarisation.



St. Sulpice, le 29 mai 2021

Tinetta salue l'idée. Renens demande aujourd'hui un crédit d'études. Elle rappelle toutefois qu'il s'agit d'une démarche très locale et qu'il existe un risque du « Plus petit dénominateur commun » si le travail est fait au niveau intercommunal. Jean soutient également au nom de Chavannes-près-Renens.

* * *

En l'absence de prise de parole, le président clôt l'Assemblée générale à 19h55.